



DÉCOUVRIR LES SOLUTIONS DE GESTION DU PATRIMOINE

Fournir l'expérience et les ressources nécessaires afin de gérer
les questions complexes liées aux patrimoines importants.

**NOUS OFFRONS UN ACCOMPAGNEMENT
IRRÉPROCHABLE ET DES RESSOURCES
D'AVANT-GARDE POUR QUE NOS
CONSEILLERS ET NOS CONSEILLÈRES
SE CONCENTRENT SUR
L'ESSENTIEL : VOUS.**

Vos intérêts, vos objectifs, votre vie et tout ce qui est important à vos yeux : voilà ce qui compte vraiment pour votre conseiller ou votre conseillère et nous. Nous savons que, pour vous, la vie ne se résume pas à des titres de portefeuille ou à des soldes de compte. Depuis la constitution de notre société en 1962, nous avons bâti nos affaires dans le but d'offrir un service à la clientèle hors pair, des conseils avisés et des stratégies financières qui se fondent sur qui vous êtes et vos objectifs personnels.

**UNE CULTURE D'INDÉPENDANCE; UN ENGAGEMENT EN
FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT**

Nous nous sommes engagés à instaurer une culture d'indépendance pour nos conseillers et nos conseillères. C'est pourquoi plutôt que de viser les objectifs de vente de l'entreprise, nos conseillers et nos conseillères peuvent offrir des recommandations objectives et avisées qui conviennent le mieux à leurs clients et à leur famille. Nous avons, en outre, associé cette culture d'indépendance à un environnement de soutien solide. De la technologie de pointe à la recherche primée, en passant par le soutien efficace des services internes et de la formation continue, nous nous engageons auprès de nos conseillers et nos conseillères à fournir les stratégies, l'expertise et les ressources dont ils ont besoin pour aider leurs clients à atteindre leurs objectifs.

VOS ATTENTES ET PLUS ENCORE

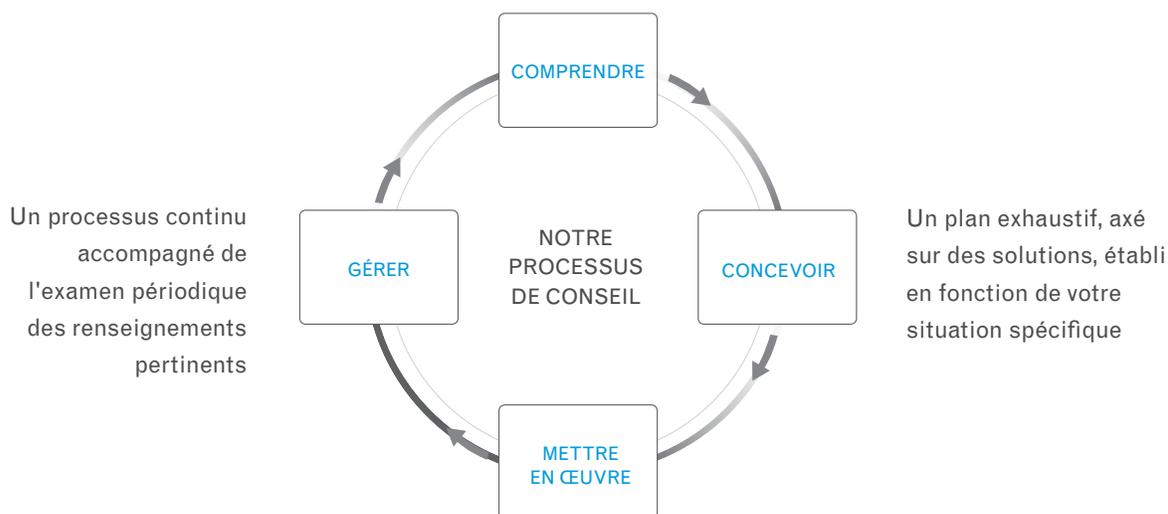
Étant donné les efforts que nous déployons, on dirait que vos objectifs sont aussi les nôtres.

Et honnêtement, c'est le cas.

Un dévouement en faveur d'une approche rigoureuse

Depuis 50 ans, nous avons adopté une approche prudente et rigoureuse dans la gestion de nos affaires : prudence et rigueur nous ont permis d'obtenir des résultats constants. C'est donc tout naturellement que nous préconisons une approche rigoureuse pour la gestion du patrimoine de nos clients. Par conséquent, nos conseillers et nos conseillères s'efforcent avec passion de comprendre la situation personnelle de chaque client. Une technologie avancée et un modèle de service axé sur le client appuient le processus dans son ensemble.

Nous voulons comprendre votre situation actuelle,
vos objectifs futurs, vos préoccupations et vos aspirations.



Les décisions sont mises en œuvre avec l'intervention, si besoin,
d'autres professionnels pour vous servir efficacement.



Une approche rigoureuse fournit une structure grâce à laquelle votre conseiller ou votre conseillère peut livrer des stratégies financières conçues tout spécialement pour vous.

RÉPONDRE À LA COMPLEXITÉ DE LA GESTION DE PATRIMOINE

Le fait de réussir dans la vie génère nécessairement des besoins plus complexes. Des solutions élaborées sur mesure s'imposent alors pour les personnes et les familles. Par l'entremise de votre conseiller ou de votre conseillère Raymond James, vous avez accès à l'ensemble des ressources d'une entreprise de services financiers multinationale. Vous bénéficiez du soutien d'une équipe de professionnels spécialisés qui peuvent formuler des observations ciblées concernant votre patrimoine.

Chez Raymond James, nous comprenons les nombreuses questions dont s'accompagne la gestion harmonieuse et coordonnée d'un patrimoine important.

PLANIFICATION ET GESTION DES PLACEMENTS
GESTION DES RISQUES
PLANIFICATION DE LA SUCCESSION ET DES DONNS

Nous maîtrisons également la planification spécialisée d'un éventail de besoins, notamment ceux des propriétaires d'entreprises, des dirigeants d'entreprise, des personnes dont les positions en action sont concentrées ou des personnes et des familles qui ont connu des changements importants en matière de patrimoine.

PLANIFICATION ET GESTION DES PLACEMENTS

Les objectifs en matière de gestion de patrimoine varient de la production de revenus à la croissance à long terme, en passant par les liquidités à court terme. Il n'existe pas deux investisseurs identiques. Vos objectifs personnels, vos besoins et vos décisions en matière de gestion du patrimoine seront donc différents de ceux d'un autre investisseur. C'est la raison pour laquelle nos conseillers et nos conseillères suivent, à leur tour, un processus rigoureux lorsqu'ils conçoivent et effectuent le suivi des portefeuilles adaptés à vos besoins.

Le processus débute par une phase de découverte exhaustive. C'est au cours de cette phase que votre conseiller ou votre conseillère va en apprendre davantage sur vos buts et objectifs, et va être amené à comprendre votre tolérance au risque, votre horizon de placement et d'autres facteurs clés.

Une fois que votre conseiller ou votre conseillère aura appris à vous connaître, qu'il aura découvert vos objectifs et examiné la répartition actuelle de vos actifs, dans le contexte de la conjoncture des marchés financiers, il établira pour vous une répartition personnalisée et ciblée de vos actifs. L'ensemble de vos placements sera pris en compte pour que cette répartition corresponde bien à vos objectifs généraux.

Ensuite, les éléments de la répartition des actifs seront imputés aux différents comptes dont vous êtes titulaire, compte tenu du statut fiscal, des objectifs spécifiques du compte, des stratégies de titres détenus et d'autres facteurs.

Dès qu'une recherche approfondie aura été menée en votre nom, votre conseiller ou votre conseillère sera en mesure de vous recommander les placements adéquats, parmi les milliers qui s'offrent à vous, en respectant vos objectifs et votre tolérance au risque.

Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes. La répartition ou la diversification des actifs ne garantit pas des profits et ne protège pas contre les pertes. Le rendement antérieur n'est pas indicatif des résultats futurs. Il convient de noter que des modifications à la législation et à la réglementation fiscales peuvent survenir à tout moment et sont susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur votre situation. Si nous connaissons les dispositions fiscales concernant les présentes questions, nous ne sommes pas qualifiés pour la prestation de conseils fiscaux ou d'avis juridiques. Vous devriez aborder toute question d'ordre fiscal ou juridique avec un professionnel en la matière.

Votre conseiller ou votre conseillère Raymond James peut recommander la mise en œuvre de solutions de placement traditionnelles, mais également de solutions plus avancées. Il peut faire ses recommandations dès aujourd'hui tout comme il peut suivre l'évolution de vos objectifs au fil du temps, au gré des changements qui ont lieu dans votre vie.

Les recommandations comprennent les éléments suivants :

Solutions professionnelles de gestion d'actifs

Grâce aux vastes ressources que nous affectons à l'élaboration de portefeuilles et la diligence raisonnable que nous exerçons, nous vous offrons une stratégie de portefeuille de qualité institutionnelle conçue spécialement pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers à long terme.

Placements non traditionnels¹

Ces placements peuvent permettre une diversification du portefeuille, offrir un potentiel de rendement accru et donner un accès privilégié à des conseillers et à des conseillères de talent dans le domaine de la gestion de portefeuille. Les stratégies comprennent l'immobilier, les actions de société non cotées en bourse, les produits de base, les contrats à terme gérés, les produits structurés et les fonds spéculatifs.

Recherche et diligence raisonnable

Notre recherche primée sur les valeurs mobilières, nos recommandations en matière de fonds communs de placement et notre recherche sur les fonds communs à capital fixe renseignent efficacement nos conseillers et nos conseillères ainsi que nos clients. Ils peuvent ainsi prendre des décisions éclairées sur des placements précis de leurs portefeuilles.

Stratégies de gestion fiscale

L'érosion liée à l'imposition des gains nets sur les placements s'avère un risque réel, au détriment de la pérennité du patrimoine. L'examen de stratégies assorties d'avantages fiscaux, telles que les **fonds de catégorie de société**, la localisation des actifs au sein de vos comptes et l'incidence fiscale de certaines transactions, peut avoir une incidence importante sur les paiements que vous devez faire et votre épargne.

Une fois qu'une stratégie de placement sera convenue avec vous, les recommandations de votre conseiller ou votre conseillère seront mises en œuvre. Par la suite, pour que vos placements et leur répartition demeurent conformes à vos objectifs, votre conseiller ou votre conseillère surveillera votre plan et pourra faire d'autres recommandations, le cas échéant.

¹ Les placements non traditionnels comportent des risques importants qui peuvent être supérieurs à ceux associés aux placements traditionnels et ne sont donc pas adaptés à l'ensemble des investisseurs. Ils sont susceptibles d'être offerts uniquement aux clients qui répondent à des exigences de convenance précises, notamment des critères portant sur l'avoir net minimal. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, l'absence de liquidité, des incidences fiscales, des structures de primes incitatives, des stratégies de placement susceptibles d'avoir un caractère spéculatif et différentes exigences en matière de réglementation et de déclaration. Les investisseurs ne devraient investir dans des fonds spéculatifs, des contrats à terme gérés, des produits structurés, des produits de base, de l'immobilier et d'autres stratégies similaires que s'ils n'ont pas besoin d'investissements liquides et peuvent assumer le risque de pertes importantes. Rien ne garantit qu'un placement atteindra ses objectifs de placement ou que des pertes importantes seront évitées. Les investisseurs doivent lire attentivement les documents ou les prospectus relatifs à l'offre avant d'investir. *La diversification ne constitue ni une garantie de profit ni une protection contre toute perte éventuelle.

GESTION DES RISQUES

Lorsque le patrimoine a atteint un certain niveau, la préservation du capital et la gestion des risques revêtent une importance cruciale. Vous avez beaucoup travaillé et soigneusement planifié. Vous aimeriez donc vous assurer que les avoirs que vous avez tant travaillé à acquérir seront toujours là pour répondre à vos besoins. Vous aimeriez également en conserver une plus grande part en réduisant l'incidence fiscale et en veillant à ce que votre famille maintienne le niveau de vie que vous souhaitez, ce qui signifie protéger votre patrimoine contre les événements imprévus.

Chez Raymond James, grâce à notre expertise et à notre large gamme de produits et de services, nous pouvons vous aider à répondre à l'ensemble de ces questions et à gérer d'autres situations éventuelles.

Planification des objectifs et analyses de scénarios

Nous pouvons évaluer vos objectifs, vos projets de dépense et la pérennité de votre portefeuille : à l'aide d'un logiciel interactif avancé, nous pouvons simuler divers scénarios de marché et analyser les résultats par le biais d'une simulation de crise. Nous pouvons utiliser cette analyse en vue d'encadrer les décisions financières que vous devez prendre et pour établir au mieux un portefeuille qui respecte l'équilibre entre votre degré de tolérance au risque et les exigences de rendement liées aux objectifs à atteindre.

Assurance

L'assurance peut jouer un rôle essentiel pour ce qui est de protéger votre patrimoine et de subvenir aux besoins courants de votre famille. L'équipe de planification successorale de Planification financière Raymond James peut aider votre conseiller ou votre conseillère et vous à déterminer l'assurance la mieux adaptée à vos besoins uniques. Nous proposons un éventail complet de produits allant de la protection en cas d'invalidité, de maladies graves ou de soins de longue durée à l'assurance vie permanente pour les particuliers et les entreprises. En fonction de votre situation particulière, les stratégies d'assurance peuvent également offrir des avantages fiscaux ou de transfert de patrimoine.

Actions concentrées

Nous offrons diverses solutions en vue de remédier à une concentration en actions d'entreprise. Elles peuvent être regroupées en cinq catégories générales selon le but qu'elles vous permettent d'atteindre.



En fonction de votre situation particulière, les stratégies d'assurance peuvent également offrir des avantages fiscaux ou de transfert de patrimoine.

PLANIFICATION SUCCESSORALE ET DONS DE BIENFAISANCE – LAISSER UN HÉRITAGE

Pour ceux qui disposent d'un patrimoine important, la possibilité de le partager avec leur famille, une institution préférée ou un organisme caritatif est souvent très gratifiante. Un legs donne un sens aux concepts de charité, de communauté et de philanthropie. Raymond James peut vous aider à établir et à exécuter votre plan de succession ou de legs.

Stratégies de planification successorale

Un plan de succession soigneusement formulé vous permet de contrôler vos biens tout en transmettant votre patrimoine à vos bénéficiaires d'une manière efficace et en accord avec vos valeurs et vos objectifs personnels. Raymond James propose un éventail de services de conseils afin d'aider votre conseiller ou votre conseillère et vous à évaluer les stratégies de planification successorale.

Dons de bienfaisance

Lorsqu'ils sont exécutés de manière stratégique, les dons de bienfaisance peuvent non seulement aider les organismes que vous avez choisis, mais également générer des avantages fiscaux personnels et faire avancer votre plan d'ensemble en matière de gestion du patrimoine. Nous pouvons aider votre conseiller ou votre conseillère Raymond James et vous à atteindre ces objectifs grâce à des solutions telles que les fondations familiales privées, les fiducies résiduelles de bienfaisance, les fiducies constituées au profit d'une œuvre de bienfaisance, les rentes liées à un don caritatif, les fonds de revenu mis en commun et les fonds de dotation nommés.

Financement des études

Pour les détenteurs d'un patrimoine, le financement des études supérieures d'un enfant ou d'un petit enfant peut s'avérer très gratifiant. Votre conseiller ou votre conseillère Raymond James peut vous offrir des options telles que les comptes de dépositaire destinés à des mineurs et les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) ou des solutions fiduciaires plus avancées et davantage.

La planification des legs n'est pas une solution toute faite. Nous travaillons avec vous *personnellement* pour répondre aux besoins et aux aspirations qui vous sont propres.



L'Équipe Solutions pour clients privés de Raymond James est composée de professionnels chevronnés qui aident les propriétaires de petites entreprises et les membres de professions libérales à atteindre leurs objectifs en matière de liquidité et de gestion des risques d'entreprise.

PLANIFICATION SPÉCIALISÉE

Chez Raymond James, nous sommes très au fait des besoins supplémentaires auxquels font face les dirigeants et les propriétaires d'entreprise pour ce qui est de la gestion financière. Ces besoins concernent aussi les personnes qui doivent assumer la responsabilité, parfois imprévue mais très pressante, de leur accès à une fortune soudaine.

Dirigeants d'entreprise

Entre un emploi du temps très chargé et la nature souvent complexe de leur situation financière personnelle, les dirigeants d'entreprise peuvent ne pas avoir le temps de s'occuper de leur planification financière personnelle et d'en comprendre les exigences spécifiques. Parmi les domaines pour lesquels nous sommes en mesure de vous aider, citons les positions concentrées en action et les stratégies d'option d'achat d'actions.

Propriétaires d'entreprise

Notre équipe de professionnels chevronnés peut vous aider à établir, à mettre en œuvre et à surveiller un régime de retraite ou d'avantages sociaux qui corresponde aux besoins de votre entreprise ainsi qu'à ceux de vos employés. En outre, nous pourrions fournir des analyses d'évaluation pour certaines entreprises dans le cadre de vos objectifs personnels et évaluer vos stratégies de sortie.



Nous pouvons vous aider à établir, à mettre en œuvre et à surveiller un régime de retraite ou d'avantages sociaux qui corresponde aux besoins de votre entreprise ainsi qu'à ceux de vos employés.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PATRIMOINE

Les événements importants en matière de patrimoine peuvent revêtir diverses formes : la vente d'une entreprise, la vente d'un bien immobilier ou d'un autre actif familial, une opération sur les marchés financiers telle qu'une première émission d'actions, un héritage important, le versement d'indemnités forfaitaires de départ à la retraite, un divorce, le règlement d'un litige, l'exercice d'une option d'achat d'actions ou simplement une manne financière imprévue.

Quelle que soit sa forme, le défi financier est généralement le même : la somme considérable doit être gérée avec prudence afin de vous aider à protéger votre patrimoine, à fournir un revenu adapté à votre mode de vie et à atteindre vos objectifs en matière de planification successorale.

La gestion des enjeux patrimoniaux ne devrait pas être assurée seul. Il est essentiel que vous constituiez une équipe de professionnels qui, de concert avec votre conseiller ou votre conseillère Raymond James, puisse gérer l'ensemble des éléments variables liés à toute nouvelle prospérité, notamment ses conséquences financières, juridiques et fiscales.

Avant l'événement,	Pendant l'événement	Après l'événement
Constituez votre équipe financière.	Évitez les achats d'impulsion conséquents; envisagez un délai de réflexion.	Mettez en œuvre votre plan et suivez-le avec votre conseiller ou votre conseillère.
Abordez les conséquences fiscales éventuelles et le calendrier de l'événement.	Travaillez avec votre conseiller ou votre conseillère afin de définir une structure souple et sûre dans laquelle détenir les liquidités.	Prévoyez et gérez les risques liés à un patrimoine important.
Établissez un budget de trésorerie.	Finalisez votre plan de gestion du patrimoine.	Après y avoir réfléchi, définissez la nature de vos legs financiers et les conséquences que vous souhaiteriez pour les autres.
Faites vos recherches.		
Attendez-vous à être l'objet d'attention.		

PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS

Chez Raymond James, nous reconnaissons la confiance que vous placez en nous au moment de communiquer vos renseignements personnels. De la sûreté physique rigoureuse à l'adoption de technologies de pointe, nous nous engageons à maintenir cette confiance tous les jours, à toute heure du jour ou de la nuit.

Nos politiques et nos formations destinées à nos employés soulignent l'importance de préserver la confidentialité. Nos spécialistes de la conformité réglementaire veillent à ce que nous respections nos obligations fédérales en ce qui concerne la protection de la vie privée des clients.

Nous restons également toujours à l'affût d'interruptions potentielles d'activité dues à des circonstances imprévisibles telles que des catastrophes naturelles. Nous disposons d'une équipe dédiée dont le mandat est de garantir que les opérations essentielles continuent. Cette équipe s'assure également que les données demeurent en sécurité dans les situations d'urgence, par l'intermédiaire de notre centre opérationnel éloigné, de nos protocoles de protection des données, de nos procédures de sauvegarde et de nos centres externes de sauvegarde des renseignements.

PROTECTION DE VOS ACTIFS

La protection de vos actifs est l'une de nos priorités les plus élevées. C'est la raison pour laquelle nous offrons une protection des comptes dans le cadre du Fonds canadien de protection des épargnants. La couverture est automatique lorsque vous ouvrez un compte auprès d'un courtier qui est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Toutefois et avant tout, nous estimons que l'intégrité, la solidité et la stabilité financière de Raymond James offrent la meilleure protection pour vos comptes. Depuis la constitution de Raymond James en 1962, nous avons toujours mis et continuerons de mettre l'accent sur une gestion prudente, des normes d'éthique élevées et une détermination à offrir un service à la clientèle de qualité supérieure.

Raymond James Ltée est membre du Fonds canadien de protection des épargnants, qui protège les clients détenant des titres de ses membres jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ (pour toute combinaison d'actifs). Une brochure explicative est disponible sur demande sur le site cipf.ca ou en composant le **866 243-6981**.

Cette protection des comptes s'applique lorsqu'une société membre du Fonds canadien de protection des épargnants connaît une défaillance financière et n'est pas en mesure d'honorer ses obligations envers les clients détenant des titres. Elle ne protège cependant pas contre les fluctuations du marché.

Si la valeur de mon compte est supérieure à 1 000 000 \$, subirai-je une perte?

La limite de garantie de 1 000 000 \$ s'applique au montant de votre perte qui, dans la plupart des cas, sera beaucoup moins élevé que la valeur de votre compte.



Ancrés dans une gestion prudente, nous aimons nous considérer comme la tortue victorieuse dans la course de fond financière.

NOUS SOMMES LÀ POUR LONGTEMPS

Depuis 50 ans que notre société est en activité, la croissance stable domine notre histoire. Ancrés dans une gestion prudente, nous aimons nous considérer comme la tortue victorieuse dans la course de fond financière. De chaque crise boursière majeure, nous sommes sortis plus forts, plus confiants et plus enracinés dans nos principes.

Notre objectif n'a jamais été de devenir le plus grand, mais le meilleur pour ce qui est de répondre aux besoins de nos clients. Grâce à notre culture d'indépendance, votre conseiller ou votre conseillère Raymond James est libre de concrétiser cet objectif : mettre l'accent sur vos besoins afin d'élaborer des solutions adaptées à vos défis financiers.

Communiquez avec votre conseiller ou votre conseillère dès aujourd'hui et découvrez comment les ressources de Raymond James peuvent répondre à vos besoins spécifiques en matière de gestion du patrimoine.



SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL DE RAYMOND JAMES



Il n'y a rien de plus rassurant que de savoir que vous pouvez compter sur quelqu'un qui va veiller sur vous et sur tout ce qui vous importe dans la vie.

UNE VIE BIEN PLANIFIÉE.

SIÈGE SOCIAL : RAYMOND JAMES LTÉE
925, RUE GEORGIA OUEST, BUREAU 2100 // VANCOUVER (C.-B.) V6C 3L2 // 604 659-8000
40, RUE KING OUEST, BUREAU 5300 // TORONTO (ON) M5H 3Y2 // 416 777-7000

VIEBIENPLANIFIEE.CA

RAYMOND JAMESSM

Les produits et services liés aux valeurs mobilières sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.
Les produits et les services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James planification financière inc.,
qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.